



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC

Par la présente, il est donné que lors de la séance qui se tiendra le 2 décembre 2024, à 10 h 00 au bureau municipal situé au 168, Route 112, Westbury, le conseil municipal de la Municipalité de Westbury prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure – nombre de bâtiments accessoires – Lot 4 182 433, 483 avenue de la Tuilerie.

Cette demande a été déposée le 19 juin par Monsieur Ricky Loiselle concernant la construction d'un deuxième garage privé sur le lot 4 182 433, du Cadastre du Québec, situé au 483 avenue de la Tuilerie.

L'objet de cette dérogation mineure est de permettre :

- La construction d'un deuxième garage, alors que le règlement de zonage no 6-2000, article 6.4, autorise un (1) seul garage privé par logement.
- Une superficie au sol de 217 m², alors que le règlement de zonage no 6-2000, article 6.4, autorise 92,9 m².

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Westbury, le 2 décembre 2024.
